10

GRANDS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

DE LA CMIFP

**La confiance transparente**

1

## Qui se mérite et s’entretient

Les membres s’engagent à ne présenter dans le dispositif que des profils d’agents volontaires et motivés, ainsi qu’à transmettre l’ensemble des informations nécessaires à l’étude de leur situation. L’objectif de la commission est d’élargir le champ des possibles des agents inaptes ; pas de s’en débarrasser !

# La rigidité souple

2

## Pour un cadre... qui s’adapte !

Les membres s’engagent à respecter les critères d’admission dans le dispositif, les outils et procédures établis, le cadre de fonctionnement... mais restent ouverts aux dérogations : c’est tout l’intérêt d’avoir une commission humaine et non robotique !

# La disponibilité

3

## Pour une commission qui avance

Les membres s’engagent à se rendre disponibles pour les réunions trimestrielles de la commission. Pour pallier les éventuelles absences, chaque structure peut choisir d’être représentée par un binôme.

# La mobilisation

4

## Pour une commission qui fonctionne !

Les membres s’engagent à communiquer et informer sur le rôle, les missions et les besoins de la commission pour fédérer les acteurs pertinents autour du projet.

# L’autonomie

5

## Pour une commission qui roule

Le fonctionnement de cette commission repose sur le principe de l’autonomie : les réunions de suivi des situations sont organisées par et entre les membres de la commission.

# La confidentialité

## Pour une commission RGPD friendly

6

Les membres de la commission s’engagent à respecter le secret professionnel et médical, ainsi que les règles du partage d’informations des situations évoquées. A ce titre et par exemple, les agents ne seront nommés que par leurs initiales dans les comptes-rendus de réunion.

# La réciprocité

7

## A tous les niveaux

Les membres de la commission s’engagent à accueillir et organiser à tour de rôle les réunions de la commission d’une part, et à chercher des solutions d’accueil pour les agents des autres structures d’autre part.

# L’optimisme

8

**1 problème, 1 commission, des solutions !** Les membres s’engagent à croire en cette commission pour avoir la motivation et l’énergie de

surmonter les éventuels obstacles au bon

déroulement des parcours des agents prenant part au dispositif.

# Le partage

9

## Pour aller plus loin !

Cette commission est l’occasion idéale de renforcer les liens sur votre territoire : les membres s’engagent donc à se partager les actualités, évènements et/ou changements importants lors de leurs réunions !

# A vous de jouer !

10

**Pour une commission à votre image !** A vous de trouver, collectivement, le 10ème et dernier grand principe de fonctionnement de votre

commission.

Commission mobilité inter-fonctions publiques du bassin d’emploi de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

